NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

53 Nº 6 1926

L'Avenir du catholicisme en Allemagne, Lumière et Ombre

Édouard DE MOREAU

p. 409 - 423

https://www.nrt.be/es/articulos/l-avenir-du-catholicisme-en-allemagne-lumiere-et-ombre-3213

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Avenir du catholicisme en Allemagne
Lumière et Ombre

Si l'on nous interrogeait, en Belgique ou en France, sur le nombre de communions pascales d'un doyenné, nous devrions recourir soit au doyen compétent, soit à la curie épiscopale. En Allemagne, où tout se fait scientifiquement, la réponse aux questions de ce genre est mise à la portée de chacun. Au cours de l'année 1919, un Office central de statistique ecclésiastique était installé à Cologne, et j'ai sous les yeux des tableaux pour l'année 1923 dressés par le directeur de cet organisme, M. J. SAUREN. A côté du nom de chaque circonscription décanale de la Germanie sont réunis les chiffres relatifs au nombre des paroisses qui la composent, à celui des ecclésiastiques qui les desservent, à sa population catholique et non-catholique, aux mariages, aux naissances, aux baptêmes et aux enterrements de catholiques. Telles sont les rubriques générales. Mais plusieurs d'entre elles se subdivisent encore. Ainsi l'on distingue en trois colonnes d'abord les communions pour toute l'année, ensuite, celles de ces communions qui ont été distribuées dans des couvents, hôpitaux, etc., enfin, les communions pascales.

Antérieurement à l'Office de statistique il existait déjà un Annuaire ecclésiastique, le *Kirchliches Handbuch für das katholische Deutschland,* fondé en 1908 par le P. KROSE, S. J., et publié par la maison Herder de Fribourg. Le douzième volume a paru en 1925 (1). Les tableaux analysés plus haut n'en occupent que les dernières pages, 40 environ sur 580. Sauf les deux premières parties consacrées à la hiérarchie de l'Église, à la législation et à la jurisprudence canoniques de l'année 1923, tout le reste de ce tome se rapporte à

(1) Le volume relié coûte 15 marks.

l'Allemagne, à savoir à ses missions catholiques étrangères, à son enseignement, d'ordinaire encore confessionnel, à l'activité charitable et sociale de ses catholiques, à la statistique des confessions religieuses et à l'organisation même de l'Église dans ce pays. Le P. Krose et ses collaborateurs entendent bien faire œuvre tout à fait sérieuse. « Le but des statistiques des conversions et des défections, écrit-il, n'est pas apologétique, comme paraissent le croire beaucoup de personnes naïves ; elles n'ont pas pour objet de témoigner en faveur de la force d'attraction des différents cultes ; elles veulent simplement, comme toute statistique, établir avec le plus de précision possible la situation réelle. Il faut, en effet, fixer de combien de membres se sont accrues les confessions religieuses par les conversions, et de combien elles ont diminué par les défections, en un temps déterminé (1). » Le ton des auteurs de cet annuaire sera donc en général celui du technicien qui commente sobrement des chiffres. Il ne s'anime que rarement, mais alors il arrive jusqu'à l'éloquence. Le R. P. Krose a constaté que, sur les 680 fonctionnaires supérieurs du *Reich*, 81 seulement (11,9 %) sont catholiques. Or les catholiques forment 33,06 % de la population totale de l'Empire. C'est, déclare-t-il, « une disproportion criante ». « On ne fait rien pour l'atténuer, bien au contraire ». « En présence de tels faits, est-ce qu'elle ne résonne pas comme une amère calomnie, la plainte encore actuelle de certains protestants au sujet d'injustes préférences en faveur de candidats catholiques ? (2) »

Quelques mois après le douzième volume du *Kirchliches Handbuch* paraissait à Paris, chez Payot, un volume intitulé : *La Religion dans l'Allemagne d'aujourd'hui* (3). L'auteur, M. Raoul Patry, a pu, pendant un séjour de deux années en Allemagne, observer les faits, interroger les habitants, compulser les documents, dépouiller les revues. Son enquête, menée avec autant de diligence que d'impartialité,

(1) P. 454-455.
(2) P. 410.
(3) Prix : 20 francs.

nous fournit beaucoup de renseignements généraux et d'appréciations circonstanciées qui n'auraient pas été à leur place dans l'Annuaire statistique du P. Krose ; elle nous aide souvent à le comprendre ; d'ordinaire, elle le confirme. Plus large d'ailleurs, elle s'attache tout aussi bien au protestantisme, au judaïsme, au christianisme païen et racique qu'au catholicisme.

Aidés de l'Annuaire du P. Krose et de la *Religion dans l'Allemagne d'aujourd'hui,* de M. Patry, nous voudrions, pendant quelques instants, fixer notre pensée sur l'avenir de l'Église catholique en Allemagne, et rechercher dans la situation d'aujourd'hui, d'une part, les obstacles qui peuvent entraver son action de demain, et, de l'autre, ses raisons principales de conserver une vivace espérance en la victoire (1).

I. Organisation ecclésiastique de l'Allemagne
Recrutement sacerdotal

On estimait, au milieu de 1922, le chiffre des évangéliques allemands à 40,450,000 et celui des catholiques à 20,509,000 (2). Toutefois ces statistiques sont assez peu sûres ; car elles supposent le même rapport qu'en 1910 entre la population totale de l'Allemagne, aujourd'hui 62,036.000 habitants, et l'importance numérique des deux grandes confessions.

Des provinces ecclésiastiques n'ont été organisées que dans la partie occidentale où se massent les 2/3 des catholiques allemands. On y compte quatre archevêchés, ceux de Bamberg, de Münich-Freising, de Fribourg-en-Brisgau et de Cologne, avec, en tout 13 évêchés suffragants ; au centre se rangent cinq évêchés rattachés directement au Saint-Siège, Breslau, Ermland, Osnabrück, Hildesheim

(1) Nous recourrons aussi parfois à une *Chronique de la vie catholique en Allemagne,* publiée dans la *Revue apologétique* du 1r avril 1926, par le R. P. Delattre, jésuite français fixé depuis plusieurs années à Mayence.

(2) Krose, *o. c.*, p. 356.

et Meissen; au centre encore et au nord, s'étend la *Diaspora* par excellence, les régions où les catholiques sont perdus dans une forte majorité protestante, c'est-à-dire le vicariat apostolique des Missions du Nord (Mecklembourg), la préfecture apostolique de Slesvig-Holstein et la délégation apostolique de Brandebourg et de Poméranie. Enfin, les deux vicariats généraux de Glatz et de Klatcher sont encore rattachés à des évêchés étrangers, ceux d'Olmütz et de Prague. Est-il besoin de dire que ces circonscriptions ecclésiastiques varient beaucoup entre elles et pour l'étendue de leur territoire et pour l'importance de leur population catholique. Tandis que les diocèses de Würzbourg, Spire, Passau, Augsbourg, Ratisbonne, occupent une superficie de 5,000 à 9,000 km², celui de Breslau avec la Délégation apostolique de Brandebourg et de Poméranie, s'étend sur 104,500 km²; plus de trois fois l'étendue de la Belgique. A Passau et à Ratisbonne, on compte respectivement 376,343 et 915,263 catholiques contre 4,911 et 120,615 non-catholiques; à Breslau avec ses annexes, 2,492,808 catholiques contre 10,402,750 non-catholiques (1).

C'est au sujet du personnel ecclésiastique qui doit pourvoir aux nécessités spirituelles de toutes ces âmes que va nous apparaître le premier point noir à l'horizon de l'Église allemande. Elle aurait besoin, pour cent prêtres séculiers actifs, de 18 à 20 étudiants en théologie, c'est-à-dire entre 3,500 et 4,000. Or de 18,6, en 1921, la proportion est descendue, en 1924, à 15,6. Au lieu de 3,423 séminaristes on n'en comptait plus, à la dernière de ces dates, que 2,898. L'Église évangélique accuse, au reste, une diminution encore plus forte; elle qui devrait disposer normalement de 3,800 à 4,000 théologiens, elle a vu le chiffre de ceux-ci passer de 3,549, en 1920, à 2,096, en l'hiver 1923-1924. Quatre diocèses catholiques seulement atteignent encore la proportion nécessaire de 18-20, à savoir Mayence (21,1), Paderborn (20,7), Osnabrück (18,8) et Cologne (18,7).

(1) D'après Delattre, *art. cit.*, pp. 33-36, complété par Krose, *o. c.*, pp. 578-579.

Mais le premier seul est en progrès ; son chiffre monta de 19,9 (1921) à 21,1 (1924), tandis que les trois autres étaient en 1921 à 24,9; 19,8 et 27,1. On remarquera surtout le pourcentage de la baisse pour Cologne, le plus défavorable de tous. D'ailleurs, d'autres diocèses encore de la Rhénanie et de la Westphalie ont à se plaindre d'une forte diminution: à Trèves, de 21,1 à 14,9, à Münster, de 21,1 à 16,3. C'est dans la catholique Bavière que se rencontre le chiffre le plus bas de toute l'Allemagne, à savoir à Augsbourg (8,3 %), dont la population catholique s'élève cependant à 927,130 pour 127,083 non-catholiques. D'autre part une amélioration, d'ordinaire assez faible, se constate surtout dans les diocèses du sud : Eichstaett (13,5; 15,7), Mayence (19,9; 21,1), Münich-Freising (13,8; 14), Passau (11,7; 13,3), Spire (12,4; 13,8) et Würzbourg (11,5; 12,8).

Le P. Krose qui établit ces statistiques, dans l'ensemble peu consolantes, ne croit pas pouvoir les expliquer d'une manière adéquate. Mais, à son avis, la cause principale de la diminution du recrutement, est surtout économique. « Pour la population des campagnes qui doit nourrir et loger ses fils hors de leur territoire, écrit-il, les frais sont beaucoup plus élevés que pour la population des villes qui trouve les établissements d'enseignement sur place (1). » Ne pourrait-on étudier la question d'une manière un peu plus profonde ? Cette recherche se fait sans aucun doute au moins dans les diocèses les plus menacés.

II. Défections

Si l'on compare les deux grandes fractions chrétiennes de l'Allemagne, on remarquera d'abord que le nombre des adhésions de catholiques à l'évangélisme, est *absolument* plus élevé que celui des passages de l'évangélisme au catholicisme. Ainsi pour les années 1918 à 1923, on comptait, d'une part, 5,623 ; 9,154 ; 11,017 ; 11,454 ; 10,176; 9,547 catholiques devenus évangéliques, et, d'autre part 4,271 ;

(1) P. Krose, *o. c.*, p. 428.

7,295; 8,570; 8,030; 7,185; 7,245 évangéliques devenus catholiques. Mais, il faut tenir compte, pour comprendre cette proportion, de l'étendue de la Diaspora catholique, qui atteint le double de la Diaspora protestante. Or, dans la Diaspora, la minorité est nécessairement très exposée. « En réalité, les passages de l'Église évangélique à la catholique n'atteignent, en 1910, qu'à peu près 60 % et, en 1923, 75,9 % des passages des catholiques à l'évangélisme. Le rapport s'est donc amélioré les dernières années pour les catholiques (1). »

Bien plus que l'hérésie, le catholicisme doit redouter l'incrédulité. Or elle est très menaçante.

Tandis qu'avant la guerre, les démarches pour rompre les liens unissant le fidèle à son Église étaient compliquées et difficiles, il suffit maintenant d'une simple déclaration faite au tribunal du ressort. On comprend que les adversaires des religions positives aient profité de ce changement pour mener campagne en faveur de l'incrédulité (2). Ils furent d'ailleurs aidés par toutes sortes de circonstances qu'il serait inutile de rappeler ici. Leurs efforts n'ont, malheureusement, que trop bien réussi. Mais ils ont beaucoup plus atteint l'Église évangélique que l'Église catholique.

D'après le P. Krose, de 1919 à 1923, 1,017,000 hommes renoncèrent à l'évangélisme sans passer à une autre confession; 66,000 d'entre eux lui sont pourtant revenus. Du côté catholique, on compte, pour la même période, 100,000 fidèles environ qui déclarèrent renoncer à tout culte positif; 5,217 sont revenus dans la suite. Heureusement les défections ont diminué depuis 1921. On en comptait, chez les catholiques 33,842, en 1919; 44,500, en 1920; 40,447, en 1921; 24,500, en 1922 et 18,074, en 1923; encore ces derniers chiffres comprennent-ils les passages à d'autres confessions (3).

Cependant le danger reste considérable.

---

(1) KROSE, *o. c.*, p. 464.

(2) PATRY, *o. c.*, p. 39 et 40.

(3) Ils sont donc à corriger d'après les chiffres donnés ci-dessus.

III. Mariages mixtes

Mais il en est un autre, plus redoutable encore, dénoncé sans cesse par les souverains pontifes, celui des mariages mixtes.

Avant la guerre, en 1913, sur cent catholiques qui se mariaient, quatorze contractaient un mariage mixte. Ce chiffre, a passé à 15,6, en 1920, et à 16,0, en 1921. On a enregistré pour ces deux années 90,922 et 76,270 mariages mixtes (1). Il n'existe pas encore de statistique complète pour les années suivantes.

Dans les régions protestantes, comme Hambourg, Schaumbourg-Lippe, le Slesvig-Holstein, la Saxe, la proportion des unions mixtes monte jusqu'aux 3/4. Elle est de 76,9 (1920) et de 77,5 (1921), pour Hambourg. Les régions, au contraire, où le pourcentage est le moindre sont la Bavière (8,4 et 8,5), la Haute-Silésie (2,9 et 2,8), etc., catholiques. Ici se prend sur le vif le désavantage d'une Diaspora étendue. Celle des évangéliques n'a que la moitié de celle des catholiques. Aussi l'on ne constate chez eux que 8,5 % et 8,7 % de mariages mixtes, en 1920 et 1921.

Malheureusement dans les contrées même où ils forment la majorité, les catholiques recourent de plus en plus à ces unions ; ainsi, en Westphalie et en Rhénanie, où les chiffres s'élèvent respectivement de 10,6 à 12,9 et à 14,5 ; de 9,6 à 11,1 et à 11,7 : en 1913, 1920 et 1921 (2).

Si encore ces mariages mixtes se passaient conformément aux règles posées par les Souverains Pontifes. Mais il n'en est pas ainsi dans la majorité des cas. 38 % seulement d'entre eux ont lieu avec l'assistance du prêtre catholique. Les autres s'accomplissent le plus souvent sans aucune cérémonie religieuse. Néanmoins 48 % des enfants nés de mariages mixtes recevaient le baptême dans l'Église catholique, en 1922 (3).

---

(1) Le nombre absolu de mariages a diminué en Allemagne : de 894,978 en 1920 ; il passe à 731,157 en 1921 ; 681,891 en 1922 ; 582,785 en 1923 (Krose, *o. c.*, p. 357).

(2) *Ibid.*, p. 368-375.

(3) *Ibid.*, p. 439-442.

IV. La natalité

« A ne s'en rapporter qu'à la comparaison des chiffres de naissances, écrit le R. P. Delattre, les catholiques augmentent en nombre, les protestants diminuent, la proportion entre les deux confessions tend insensiblement à se rapprocher. » Tous les protestants ne sont pas cependant de cet avis. Cet auteur cite lui-même l'un d'entre eux, un certain Schwartz : « Ce serait une erreur de croire que la confession catholique représente un taux plus élevé de natalité (1) ». Nous avons cherché dans l'annuaire du P. Krose la solution de ce problème.

Il pousse naturellement un cri d'alarme en constatant la baisse effrayante de la natalité en Allemagne. En effet, tandis que, de 1901 à 1910, le nombre de naissances y était en moyenne de 2,061,482 (33,9 pour mille habitants) et de 1,894,598 (28,3 ‰), en 1913, il tombait, en 1922, à 1,450,893 (23,6 ‰) et en 1923, d'après des résultats provisoires, à 1,333,621 (21,6 ‰). « Les chiffres les plus bas de naissances se rencontrent, en 1923, à Berlin (10,5), dans les villes de Hambourg (15,6), de Brême (18,2) et de Lübeck (18,8) et généralement dans la moyenne et basse Allemagne, à l'exception de la Westphalie, tandis que l'Allemagne occidentale et méridionale, à l'exception du Würtemberg, accusent des chiffres plus élevés (2). » Il paraitrait qu'à Berlin, en 1924, le pourcentage a encore diminué de 2,1 et qu'il est maintenant à 9,4. « C'est plus bas que Paris qui se tient encore à 16, remarque l'organe du Centre auquel nous empruntons ces données, *Der Gemeinderat,* de Stuttgart (23 octobre 1925) (3).

La diminution de la natalité affecte les régions catholiques comme les régions protestantes. Ainsi de 1913 à 1923, la Westphalie est descendue de 35,2 à 25,5, la Rhénanie, de 29,5 à 22,2, la Bavière, de 29,4 à 24,1, la Haute-

(1) Delattre, *art. cit.*, p. 42-43.
(2) Krose, *o. c.*, p. 361.
(3) Delattre, *art. cit.*, p. 41.

Silésie, de 37,5 à 30,5, comme la Prusse orientale, de 31,4 à 25,4, la Poméranie, de 28,8 à 23,7, le Slesvig-Holstein, de 26,1 à 19,5, le Würtemberg, de 28 à 18. Aussi le P. Krose semble-t-il éviter de donner une réponse générale à la question posée plus haut. Il nous fournit cependant deux renseignements fort suggestifs, tous deux relatifs à la Prusse.

Le premier se rapporte au chiffre même des naissances. En 1921, sur les 902,440 naissances légitimes relevées dans ce pays, 322,485 provenaient de mariages catholiques (non-mixtes). Le pourcentage est donc de 35,7 %, alors que la proportion des catholiques en Prusse n'est que de 31,72 %. D'autre part il est né, de mariages purement évangéliques, 498,028 enfants, c'est-à-dire 55,2 %, alors que la proportion des évangéliques est de plus de 65 % (1).

Le second renseignement a trait à la fréquentation scolaire.

En 1921, les élèves catholiques de 6 à 14 ans représentent 34,45 %, les évangéliques 63,82 %. Il y a ainsi, en tenant compte du pourcentage de la population catholique et de la population évangélique indiqué ci-dessus pour la Prusse, une supériorité incontestable du côté catholique. D'autre part, la comparaison des statistiques scolaires de 1911 et de 1921 accuse, chez les évangéliques, une diminution de 187,327, et, chez les catholiques, une augmentation de 30,239. Le P. Krose montre bien que le recul du côté protestant n'est pas aussi important que semble l'indiquer le chiffre pris matériellement. Mais il conclut ainsi : « Il reste cependant malgré tout une diminution considérable, tandis que, chez les catholiques, si l'on tient compte aussi des écoles moyennes et supérieures, l'accroissement est de 78,695. Que la baisse du nombre des élèves évangéliques et l'accroissement des élèves catholiques continuent de la sorte, peu à peu, quoique après de longues périodes, il faudrait signaler, en faveur des catholiques, un déplace-

(1) KROSE, *o. c.*, p. 378.

ment complet de la proportion des confessions religieuses » (1).

Ce sont là, pour les catholiques, des lignes réconfortantes.

V. Cohésion et organisation des catholiques allemands

Les catholiques allemands se présentent à tous les observateurs comme une masse compacte de vingt millions d'hommes qui répètent un Credo identique et bien précis, qui obéissent à des évêques soumis eux-mêmes au Souverain Pontife. Combien différent est le spectacle offert par les évangéliques !

Sans doute le protestantisme allemand a tenté depuis la Guerre un effort sérieux dans le sens de l'unité. En mai 1922 fut créé un *Deutsche Evangelische Bund* auquel adhérèrent vingt-huit églises, et même « l'Unité des Frères Moraves ». Cependant un fait demeure. « Au lieu de profiter de la liberté pour faire naître l'Église protestante d'Allemagne, les longues discussions qui ont suivi la séparation n'ont servi qu'à maintenir et à reconstituer, parfois dans chaque province de tel État, l'Église telle qu'elle existait auparavant. Aujourd'hui, comme avant 1918, règne la multiplicité ; il y a des églises protestantes, et aucune d'entre elles ne peut se donner comme l'expression complète ou suffisante du protestantisme allemand » (2).

Si les églises différentes sont nombreuses au sein du protestantisme, chacun sait que les doctrines le sont encore davantage. La Constituante de 1922 (pour le culte évangélique) a sans doute maintenu cette déclaration : « Que l'Église repose sur l'Évangile du Christ crucifié et ressuscité, notre Sauveur et Seigneur, sur le Symbole des Apôtres, la Confession d'Augsbourg, l'Apologie de cette Confession, les Articles de Smalkalde, le Petit et le Grand Catéchisme

(1) *Ibid.*, p. 392-393.
(2) Patry, *o. c.*, p. 33.

de Luther, et le Catéchisme d'Heidelberg.» (1). Mais elle a dû vaincre pour cela une opposition formidable ; elle n'a pas osé donner à cette Confession de foi un caractère obligatoire ; et trente-cinq professeurs de théologie appartenant aux facultés prussiennes ont fondé, en guise de protestation, une « Association pour le maintien de la liberté de conscience » (2). L'évangélisme est tiraillé en toutes directions par des tendances diverses. Tendance catholique de la Haute-Église si bien étudiée par le R. P. CHARLES (3), tendance moderniste et néo-mystique, tendance apocalyptique, tendance germanique qui nationalise le Christ, tendance païenne qui revient aux anciens dieux de la Germanie, etc.

Les catholiques dont la cohésion apparaît sur le terrain de la foi et de l'obéissance manifestent encore leur unité par le parti politique du Centre.

Il est assez curieux qu'il n'existe pas en Allemagne de parti politique protestant. Les évangéliques sont en effet dispersés dans tous les groupes politiques, en allant de l'extrême droite à l'extrême gauche, à l'exception du seul Centre. « Cependant les milieux les plus fidèles à l'Église (évangélique) ne cachent pas et ne peuvent pas cacher leur sympathie pour le parti dit *deutsch-national*, c'est-à-dire pour la droite nationaliste » (4). Qui ne voit les graves inconvénients de cette alliance pour l'évangélisme, nécessairement associé ainsi, aux yeux du peuple, à la réaction, du point de vue politique et du point de vue social ?

Le Centre, au contraire, le parti politique des catholiques, continue à jouer après la Guerre le rôle qu'il a joué avant. Avec la *Sozial-Democratie*, il a pris en main courageusement la gestion des affaires ; il a obtenu, en s'opposant au radicalisme des socialistes, la reconnaissance des Églises comme corporations de droit public ; il a sauvé,

(1) PATRY, *o. c.*, p. 28.

(2) *Ibid.*, p. 42-44.

(3) *La robe sans couture. — La haute Église allemande de 1918 à 1923.* Bruges, 1923.

(4) PATRY, *o. c.*, p. 135-136.

au moins jusqu'ici, l'Église confessionnelle ; il a infiniment plus mérité du Christianisme que l'évangélisme qui a dû se mettre à sa remorque ; mais il a dû pour cela répudier les idées extrémistes des nationalistes et faire alliance avec la démocratie (1). Cette dernière attitude lui fut d'ailleurs singulièrement facilitée par le double fait que parmi ses fidèles le catholicisme allemand compte surtout des ouvriers et des représentants des classes moyennes (2), et que depuis longtemps il s'est posé en parti social.

« Le luthéranisme, au contraire, n'a jamais montré grande compréhension pour les problèmes économiques et sociaux... L'Église (évangélique) essaie aujourd'hui de se dégager de ces théories désuètes; mais elle a bien de la peine à retrouver l'occasion manquée le jour où, par courtisanerie à l'égard de l'empereur, elle a refusé d'écouter la voix de Stoecker (3). »

Unis de la sorte, les catholiques manifestent leur esprit d'organisation dans tous les domaines. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter la cinquième partie du *Handbuch* du P. Krose, intitulée : L'activité charitable et sociale des catholiques allemands. Le lecteur y passe en revue, pendant cent cinquante pages, tous les *Vereine* et tous les *Verbände* : ceux qui ont pour but de favoriser la vie religieuse du peuple et des ecclésiastiques ainsi que l'apostolat ; ceux qui s'occupent de la bienfaisance corporelle ; ceux qui ont trait à la culture populaire ; ceux qui groupent la jeunesse; ceux qui réunissent les professionnels. Quelle merveilleuse initiative, en particulier, que le *Deutsche Caritasverband,* fondé en 1897 par le Dr Wertmann, mais qui prit par suite des nécessités sociales issues de la Guerre une importance hors ligne ! A cette vaste fédération, dont le centre est à Fribourg-en-Brisgau, se sont rattachés tous les diocèses de l'Allemagne ; d'elle dépendent en outre, directement ou indirectement, les *Fachverbände* et les

(1) PATRY, *o. c.*, p. 125-128.
(2) *Ibid.*, p. 242 et DELATTRE, *art. cit.*, p. 37-38.
(3) PATRY, *o. c.*, p. 70.

Caritativen Organisationen, qui travaillent dans des domaines nettement spécialisés de la charité. On s'efforce cependant de conserver à chaque œuvre de la liberté d'action, de ne pas diminuer sa valeur propre. Que de gaspillages doit épargner une organisation de ce genre, et combien, dans certains pays, l'on aurait avantage à méditer un tel exemple!

VI. Ordres et Congrégations religieuses.

Le principal obstacle à la marche en avant de l'Église catholique en Allemagne réside dans les mariages mixtes. Sa principale raison d'espérer consiste, semble-t-il, dans l'admirable développement des ordres et congrégations religieuses depuis la Guerre.

Ce « printemps monacal » est dû surtout à la liberté. La Constitution de Weimar ne soumet les Ordres religieux à aucune limitation ou restriction, et ceux-ci ont aussitôt utilisé cette circonstance favorable »(1). Mais l'accroissement se manifeste proportionnellement plus encore pour les communautés d'hommes que pour celles de femmes. En effet, la guerre a forcé à rentrer dans leur pays beaucoup de religieux allemands chassés des missions étrangères ; ensuite, du moins en Prusse, les mesures d'exception portées contre les ordres religieux et qui avaient subsisté pour les ordres masculins plus longtemps que pour les féminins, sont tombées définitivement en 1919 (2).

De 1922 à 1924, le nombre des établissements religieux pour hommes s'est élevé de 486 à 520, il s'est donc augmenté de 34; celui des couvents de femmes, de 6,316 à 6,379, avec un accroissement de 63 ; le nombre des religieux a passé de 8,697 à 9,724 ; celui des religieuses de 67,222 à 69,644, c'est-à-dire avec une augmentation de 1,024 et de 2,422.

Bien que les fondations nouvelles aient surgi presque partout en Allemagne, depuis la guerre, il existe encore

(1) Patry, *o. c.*, p. 82.
(2) Krose, *o. c.*, p. 431.

certaines régions protestantes totalement dépourvues de communautés d'hommes. Ainsi le Slesvig-Holstein, le Brünswick, Brême, Lübeck, Anhalt. Le diocèse de Cologne tient la tête avec 80 établissements et 1,627 religieux.

Les religieuses en Allemagne ne peuvent guère s'occuper, ainsi que dans la plupart des autres pays, d'enseignement. Leur domaine c'est celui de la charité. Comme l'on ne compte que 5,678 diaconesses employées dans les lazarets, les sœurs hospitalières rendent donc de nombreux services, même à la population protestante, et leur action est souvent apostolique. Parmi les religieux, les Franciscains, toujours restés populaires en Allemagne, forment le groupe le plus considérable : 1,583 hommes répartis entre 92 maisons. Il faut y ajouter les Capucins (792 hommes et 47 maisons). Immédiatement après viennent les Bénédictins (1,475 membres et 33 maisons). Les *Barmherzige Brüder,* qu'on rencontre partout en Allemagne, constituent la plus importante des congrégations laïques (989 frères en 57 maisons) (1).

Les protestants s'effraient naturellement beaucoup de cette invasion monastique. Les catholiques, au contraire, s'en réjouissent, et les évêques, d'ordinaire, en tout premier lieu. Ils espèrent que, comme jadis l'Allemagne a été convertie surtout par les moines, elle reviendra aujourd'hui au christianisme intégral, à la suite de leur pénétration en Allemagne, par l'exemple de leurs vertus et par l'aide qu'ils apporteront au clergé séculier. Ils ne redoutent pas pour le recrutement de celui-ci la concurrence des religieux. « Dans le développement des vocations religieuses, disait l'un d'eux au R. P. Delattre, nous voyons une hausse de la température surnaturelle des diocèses ; rien ne peut davantage favoriser au sein du peuple chrétien l'éclosion des vocations sacerdotales dont nous avons tant besoin (2) ».

(1) KROSE, *o. c.*, p. 428-439.
(2) DELATTRE, *art. cit.*, p. 46.

Une hausse de la température surnaturelle des diocèses, voilà en effet le souhait suprême à former pour l'Église allemande. M. Patry remarque que « l'Église (catholique dans ce pays) marche vers l'avenir avec la ferme volonté de le marquer de son empreinte » (1). C'est bien l'impression que donne cette armée de fidèles, admirablement encadrés par leurs chefs, leur obéissant avec un véritable esprit de foi, précédés de troupes d'élite, les religieux. Mais il ne faut pas se dissimuler les dangers qui la menacent, sous le prétexte par exemple que plusieurs d'entre eux atteignent plus redoutablement encore les églises protestantes. Les évêques, les curés, en général les prédicateurs, ont donc raison de répéter sans cesse au peuple les enseignements des Souverains Pontifes sur les mariages mixtes, la grande plaie qui ronge le catholicisme allemand ; de l'exhorter à ne pas se prévaloir des difficultés économiques d'aujourd'hui pour oublier les lois éternelles du mariage ; de lui faire apprécier, comme il convient, l'honneur que fait Dieu à une famille chrétienne lorsqu'il appelle un de ses fils au sacerdoce. Ainsi, avec l'aide de Dieu, ils sauveront l'Église catholique allemande par l'Église catholique allemande. Son grand ennemi ce n'est pas, en effet, l'hérésie, ce n'est pas même l'incrédulité, mais c'est, comme le disait l'évêque cité plus haut, la baisse de la température surnaturelle des diocèses.

É. DE MOREAU, S. J.